



Assemblée générale

Distr. générale
13 novembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 139 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies

en Éthiopie et en Érythrée

Budget révisé de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats escomptés	1–32	4
II. Ressources financières	33–40	15
III. Analyse des variations	41–60	19
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	61	24
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions prises et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/276 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée, et à celles du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU		25
Annexe		
Organigrammes		31



Résumé

Par sa résolution 1827 (2008), le Conseil de sécurité a décidé que le mandat de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) prendrait fin le 31 juillet 2008.

Le budget initial de la MINUEE pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (exercice 2008/09), qui figurait dans le rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission en date du 22 avril 2008 (A/62/811), s'élevait à 100 367 400 dollars en chiffres bruts (montant net : 98 027 600 dollars).

Dans sa résolution 62/259, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 100 367 400 dollars (montant net : 98 027 600 dollars) pour financer les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2008/09, et de répartir entre les États Membres un montant brut de 50 183 700 dollars (montant net : 49 013 800 dollars) pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008, sous réserve que le Conseil de sécurité proroge le mandat de la Mission. L'Assemblée a également souscrit aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport du 4 juin 2008 sur le financement de la MINUEE (A/62/781/Add.17 et Corr.1), dont celle invitant le Secrétaire général à lui soumettre, le 30 novembre 2008 au plus tard, un rapport faisant le point de l'exécution du budget afin de permettre la révision des crédits ouverts et, le cas échéant, la mise en recouvrement d'un montant supplémentaire.

La Mission ayant terminé son mandat le 31 juillet 2008, on présente ci-après son budget révisé pour l'exercice 2008/09, dont le montant brut se trouve ramené à 37 016 400 dollars (montant net : 35 905 000 dollars).

Ce budget couvre le rapatriement graduel de 83 observateurs militaires, 242 militaires, 143 personnes recrutées sur le plan international (dont 1 occupant un poste temporaire d'agent du Service mobile), 193 personnes recrutées sur le plan national et 60 Volontaires des Nations Unies, ainsi que le coût de la liquidation administrative de la Mission qui s'étendra sur six mois, du 1^{er} août 2008 au 31 janvier 2009.

Les activités de fond et les opérations militaires confiées à la Mission ayant pris fin le 31 juillet 2008, le montant total des crédits demandés pour l'exercice 2008/09 a été revu en fonction de l'objectif de cette période : mener à bien de manière efficace et économique la liquidation administrative de la Mission pour le 31 janvier 2009.

Les explications relatives à la variation des ressources humaines et financières font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Mission (décrits dans les tableaux relatifs à la composante appui).

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2007/08)	Montant réparti (2008/09)	Prévisions de dépenses révisées (2008/09)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	46 555,8	41 475,8	5 543,1	(35 932,7)	(86,6)
Personnel civil	24 557,2	20 120,0	10 171,5	(9 948,5)	(49,4)
Dépenses opérationnelles	34 972,2	38 771,6	21 301,8	(17 469,8)	(45,1)
Montant brut	106 085,2	100 367,4	37 016,4	(63 351,0)	(63,1)
Recettes provenant des contributions du personnel	2 839,2	2 339,8	1 111,4	(1 228,4)	(52,5)
Montant net	103 246,0	98 027,6	35 905,0	(62 122,6)	(63,4)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	106 085,2	100 367,4	37 016,4	(63 351,0)	(63,1)

Ressources humaines

Catégorie de personnel	Effectifs approuvés ^a	Nombre effectif (juillet-octobre 2008) et prévu (novembre 2008-janvier 2009)		
		1 ^{er} juillet 2008	31 octobre 2008	1 ^{er} -31 janvier 2009
Observateurs militaires	230	83	–	–
Contingents	1 470	242	–	–
Personnel recruté sur le plan international	176	142	108	92
Personnel recruté sur le plan national ^b	219	193	130	89
Volontaires des Nations Unies	68	60	38	24
Postes de temporaire ^c				
Personnel recruté sur le plan international	1	1	–	–
Personnel recruté sur le plan national	–	–	–	–

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^c Imputables sur le crédit prévu à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats escomptés

A. Considérations générales

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) dans ses résolutions 1312 (2000) et 1320 (2000). Dans sa résolution 1798 (2008), il l'a prorogé de six mois, jusqu'au 31 juillet 2008. Il a ultérieurement décidé d'y mettre fin à cette date, dans sa résolution 1827 (2008).

2. Le budget initial de la MINUEE pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (exercice 2008/09), qui figurait dans le rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission en date du 22 avril 2008 (A/62/811), s'élevait à 100 367 400 dollars en chiffres bruts (montant net : 98 027 600 dollars).

3. Conformément à une recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport du 4 juin 2008 sur le financement de la MINUEE (A/62/781/Add.17 et Corr.1), l'Assemblée générale a décidé, dans sa résolution 62/259, d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 100 367 400 dollars (montant net : 98 027 600 dollars) pour financer les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2008/09, et de répartir entre les États Membres un montant brut de 50 183 700 dollars (montant net : 49 013 800 dollars) pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008, sous réserve que le Conseil de sécurité proroge le mandat de la Mission. En application du paragraphe 15 de la résolution, un montant brut de 8 750 833 dollars (montant net : 8 519 526 dollars) a été mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer les dépenses de fonctionnement du mois de juillet 2008.

4. Par sa résolution 62/259, l'Assemblée générale a également souscrit à une recommandation du Comité consultatif l'invitant à demander au Secrétaire général de lui soumettre, le 30 novembre 2008 au plus tard, un rapport faisant le point de l'exécution du budget afin de permettre la révision des crédits ouverts et, le cas échéant, la mise en recouvrement d'un montant supplémentaire.

5. Le Conseil de sécurité ayant décidé que le mandat de la Mission prendrait fin le 31 juillet 2008, on a établi pour l'exercice 2008/09 le budget révisé présenté ci-après, dont le montant brut est de 37 016 400 dollars (montant net : 35 905 000 dollars).

6. Ce budget révisé tient compte des frais de redéploiement temporaire des membres des contingents suivi de leur rapatriement, opération commencée pendant l'exercice 2007/08 du fait des restrictions imposées à la MINUEE par les autorités érythréennes. Conformément à un échange de lettres entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité (S/2008/368 du 5 juin 2008 et S/2008/427 du 30 juin 2008), les membres du personnel militaire redéployés temporairement dans leur pays d'origine ont été considérés comme rapatriés à la date du 5 juin 2008. Le budget révisé tient compte également du nombre effectivement pourvu au 30 juin 2008 de postes approuvés pour le personnel recruté sur le plan international ou national.

7. Compte tenu de ce qui précède, le budget révisé représente les dépenses correspondant au rapatriement graduel du personnel militaire présent dans la zone de la Mission au 1^{er} juillet 2008 (83 observateurs militaires et 242 militaires) et à la diminution également progressive des autres effectifs occupant à cette date des

postes approuvés, soit 143 personnes recrutées sur le plan international (dont une occupant un poste temporaire d'agent du Service mobile), 193 personnes recrutées sur le plan national et 60 Volontaires des Nations Unies. Il couvre aussi les frais afférents à la liquidation administrative de la Mission, qui durera six mois, soit du 1^{er} août 2008 au 31 janvier 2009.

8. Étant donné que les activités de fond et les opérations militaires confiées à la Mission ont pris fin le 31 juillet 2008, le montant total des crédits demandés pour l'exercice 2008/09 a été revu en fonction de l'objectif de la période considérée : mener à bien de manière efficace et économique la liquidation administrative de la Mission pour le 31 janvier 2009. Les explications relatives à la variation des ressources humaines et financières font référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants prévus par la Mission (décrits dans les tableaux relatifs à la composante appui).

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Mission

9. Bien que son mandat ait pris fin le 31 juillet 2008, la MINUEE devait encore à cette date mener à bien plusieurs activités préalables à sa liquidation : a) fermeture des services organiques et rapatriement de leur personnel; b) rapatriement du personnel militaire et du matériel appartenant aux contingents encore déployés dans la zone de la Mission; c) mise au point avec le Siège de l'ONU du plan de cession des actifs, y compris les dispositions concernant le transfert de biens durables ou non durables à d'autres opérations de maintien de la paix; d) conclusion avec chacun des deux pays hôtes d'un accord sur la cession des actifs contenant des dispositions concernant leur exportation à partir des pays en question, leur don à ces pays et la vente d'actifs dans chacun d'eux; e) élaboration d'un programme de réaffectation à d'autres missions du personnel des services organiques et des services d'appui.

10. Les prévisions budgétaires relatives à la liquidation administrative de la MINUEE reposent sur l'hypothèse que les gouvernements hôtes faciliteront le déroulement rapide des opérations, sachant que la Mission restera soumise aux restrictions imposées par les autorités érythréennes, qui limitent les déplacements de son personnel, excluent la présence de certaines nationalités parmi ce dernier, interdisent les vols d'hélicoptères des Nations Unies dans l'espace aérien érythréen et les vols d'avions des Nations Unies entre Addis-Abeba et Asmara, et rationnent les achats de gazole en Érythrée. Les délais d'obtention de visas d'entrée en Érythrée pour les membres du personnel de la MINUEE et d'autres organismes des Nations Unies, les formalités douanières, les délais d'obtention d'une autorisation de vol pour les appareils des Nations Unies et les conditions d'accès de la Mission à tous les endroits de l'Érythrée où se trouve du matériel des Nations Unies sont autant de facteurs qui auront une incidence sur la liquidation administrative.

11. Après la cessation de ses activités de fond et de ses opérations militaires le 31 juillet 2008, la MINUEE a entrepris de rapatrier le reste des observateurs militaires et les militaires chargés de superviser le rapatriement du matériel appartenant aux contingents (opération terminée le 31 octobre 2008), et d'assurer la fermeture administrative des services organiques (opération également achevée le 31 octobre 2008), en réduisant en conséquence les effectifs qui étaient affectés à ces services au 1^{er} juillet 2008. Afin de résoudre les difficultés soulevées par la

liquidation qui exigent de prendre contact avec de hauts fonctionnaires des deux pays hôtes, il est apparu nécessaire de maintenir, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général jusqu'au 30 septembre 2008, puis du Représentant spécial adjoint jusqu'à la fin de la liquidation, soit le 31 janvier 2009, une petite équipe spécialisée composée d'un chef de bureau de rang D-2, d'un spécialiste des affaires politiques de la classe P-4 et de trois agents des services généraux, dont deux recrutés sur le plan national.

12. Au 31 octobre 2008, un accord avait été conclu avec le Gouvernement éthiopien sur les modalités du don de biens des Nations Unies à ce gouvernement, sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale, et la vente en Éthiopie de biens ne pouvant être transférés à d'autres opérations de maintien de la paix. À cette date, la possibilité de faire également don de biens au Gouvernement érythréen, sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale, faisait toujours l'objet de pourparlers. Les autorités érythréennes ont indiqué que l'ONU ne serait pas autorisée à vendre des biens en Érythrée. Toujours à la même date, on avait mis au point les dispositions du plan de cession des actifs de la Mission relatives aux transferts de biens à d'autres opérations de maintien de la paix, ou à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) en vue d'une utilisation ultérieure.

13. Pendant le mois de juillet 2008 et du début de la phase de liquidation, le 1^{er} août 2008, jusqu'au 30 septembre 2008, la Mission a été dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général, ayant rang de Secrétaire général adjoint. Celui-ci a ensuite été remplacé par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, ayant rang de Sous-Secrétaire général, qui est assisté d'un chef de bureau de rang D-2, le premier se trouvant à Asmara et le second à Addis-Abeba. Le Chef de l'appui à la Mission (D-1) dirigera la Division de l'appui à la Mission jusqu'à la fin de la liquidation administrative, prévue pour le 31 juillet 2009.

Direction exécutive et administration

Tableau 1

Ressources humaines : direction exécutive et administration

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>						Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>		<i>Service de sécurité</i>	<i>national</i>		
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général											
Effectifs approuvés 2008/09	1	1	3	–	2	1	–	8	1	–	9
Déploiement prévu											
Au 1 ^{er} juillet 2008	1	–	–	–	1	1	–	5	1	–	6
Au 31 octobre 2008	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Du 1 ^{er} au 31 janvier 2009	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Tableau 2
Ressources humaines : services organiques

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général											
Effectifs approuvés 2008/09	1	2	12	10	3	4	–	32	12	7	51
Déploiement prévu											
Au 1 ^{er} juillet 2008	1	1	8	4	3	4	–	21	10	7	38
Au 31 octobre 2008	1	1	5	2	–	1	–	10	6	–	16
Du 1 ^{er} au 31 janvier 2009	1	1	1	–	–	1	–	4	2	–	6

14. Le rapatriement progressif du personnel des services organiques ayant pris fin le 31 octobre 2008, le tableau d'effectifs proposé ci-dessus ne comporte plus qu'un petit nombre de postes dont les titulaires devront intervenir très activement auprès des autorités compétentes, au niveau diplomatique voulu, pour convenir avec elles des dispositions qui permettront de mener à bien la liquidation le 31 janvier 2009 au plus tard.

Personnel militaire

Tableau 3
Ressources humaines : personnel militaire

<i>Catégorie</i>	Total
<i>I. Observateurs militaires</i>	
Effectifs approuvés 2008/09	230
Déploiement prévu	
Au 1 ^{er} juillet 2008	83
Au 31 octobre 2008	–
Du 1 ^{er} au 31 janvier 2009	–
<i>II. Contingents</i>	
Effectifs approuvés 2008/09	1 470
Déploiement prévu	
Au 1 ^{er} juillet 2008	242
Au 31 octobre 2008	–
Du 1 ^{er} au 31 janvier 2009	–

	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
III. Personnel civil											
Bureau du commandant de la Force											
Effectifs approuvés 2008/09	-	2	-	-	-	-	-	2	-	-	2
Déploiement prévu											
Au 1 ^{er} juillet 2008	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Au 31 octobre 2008	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Du 1 ^{er} au 31 janvier 2009	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

15. Après la fin des opérations militaires le 31 juillet 2008, la Mission a entrepris de rapatrier les observateurs militaires qui étaient encore sur place, ainsi que le détachement arrière chargé de superviser le rapatriement du matériel appartenant aux contingents, opération qui s'est terminée le 31 octobre.

Composante appui

16. Comme indiqué dans les tableaux relatifs à la composante appui, la Mission fournira pendant l'exercice les services d'appui logistique et administratif et de sécurité nécessaires pour atteindre l'objectif fixé : mener à bien de manière efficace et économique la liquidation administrative de la Mission le 31 janvier 2009 au plus tard. L'éventail de ces services est très large : administration du personnel, services médicaux, entretien des locaux à usage de bureaux ou de logement puis transfert aux autorités compétentes ou à des propriétaires privés dans le respect de l'environnement, services informatiques et télématiques, opérations aériennes, transports terrestres et aériens, approvisionnements et services de sécurité pour l'ensemble de la Mission. Le cas échéant, le matériel dont la Mission disposait le 1^{er} juillet 2008 est indiqué dans la liste des produits. Le 31 janvier 2009 au plus tard, la Mission aura mené à bien la cession de ses actifs conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU, sous réserve qu'elle ait obtenu la coopération des autorités des deux pays hôtes.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.1 Liquidation administrative de la Mission menée à bien de manière efficace et économique

1.1.1 Délivrance par les propriétaires fonciers de certificats de prise en charge pour les 31 sites, dégageant la MINUEE de toute responsabilité en matière d'environnement ou autre

Produits

Amélioration des services

- Mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement sur tous les sites quittés par la Mission, y compris la collecte et l'élimination par des procédés écologiquement sains des déchets (dangereux ou non) produits par la Mission et la restauration de tous les sites

Personnel militaire et civil

- Rapatriement de 242 militaires et de 83 observateurs militaires
- Renvoi dans le pays concerné du matériel appartenant à des contingents qui se trouvait encore dans la zone de la Mission le 1^{er} juillet 2008
- Administration du personnel, constitué en moyenne de 112 agents recrutés sur le plan international, 136 agents recrutés sur le plan national et 41 Volontaires des Nations Unies
- Rapatriement de 143 agents recrutés sur le plan international et de 60 Volontaires des Nations Unies et formalités de cessation de service de 193 agents recrutés sur le plan national

Installations et infrastructures

- Entretien des locaux sur 21 sites dispersés dans la zone de la Mission
- Restauration et transfert de 31 locaux ou sites
- Exploitation, entretien et cession de 13 groupes électrogènes appartenant à l'ONU répartis dans 9 installations

Transports terrestres

- Exploitation, entretien et cession de 274 véhicules, dont 6 véhicules blindés et remorques répartis sur 4 sites

Transports aériens

- Exploitation et entretien de 2 avions et de 3 hélicoptères

Transmissions

- Exploitation, entretien et cession d'un réseau satellite composé d'une station centrale et de 16 microterminaux VSAT
- Exploitation, entretien et cession de 12 centraux téléphoniques et de 7 terminaux de liaisons hertziennes
- Exploitation, entretien et cession d'un réseau radio constitué de 206 postes radio mobiles à très haute fréquence (VHF) équipant des véhicules, 14 postes radio fixes VHF, 19 postes radio fixes à haute fréquence (HF), 224 radios portatives VHF, 12 répéteurs VHF et 10 systèmes de radio numérique à bande étroite permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données sur 21 sites

Informatique

- Exploitation, maintenance et cession de 47 serveurs, 342 ordinateurs de bureau, 109 ordinateurs portables, 126 imprimantes et 50 expéditeurs numériques répartis sur 21 sites
- Maintenance et exploitation jusqu'au terme de la liquidation administrative d'un système de continuité des opérations et reprise après sinistre comprenant 3 serveurs et 4 disques durs externes d'une capacité de 1 téraoctet répartis sur 2 sites
- Maintenance de réseaux locaux et de réseaux étendus et prestation de services d'assistance à leurs 488 usagers répartis sur 21 sites
- Exploitation et maintenance d'un réseau sans fil desservant 148 usagers

Services médicaux

- Exploitation et entretien d'un dispensaire civil de niveau I destiné au personnel de la Mission et entretien des dispositifs d'évacuation sanitaire par voies terrestre et aérienne

Sécurité

- Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans la zone de la Mission, et protection rapprochée des hauts responsables de la Mission et des hautes personnalités en visite
- Enquête sur les incidents ou accidents concernant des membres du personnel ou des biens des Nations Unies
- Évaluation de la sécurité sur tous les sites de la Mission, y compris du degré de sécurité de 40 habitations

Liquidation

- Cession d'environ 16 400 éléments de biens durables (valeur d'inventaire : 56,6 millions de dollars) et de 2 258 000 articles autres (valeur d'inventaire : 13,1 millions de dollars) selon l'une des modalités suivantes : transfert à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) ou à des missions de maintien de la paix, don aux gouvernements des pays hôtes, vente, ou bien encore destruction dans le cas des articles inutilisables
- Rapprochement et clôture de 4 comptes bancaires
- Règlement des factures des fournisseurs et résiliation de 118 contrats

Facteurs externes : Les autorités des pays hôtes faciliteront la liquidation de la Mission en donnant à celle-ci la possibilité d'accéder en toute sécurité aux sites reculés et d'exporter le matériel appartenant à l'ONU, et, le cas échéant, en l'autorisant à vendre ses biens ou à s'en défaire autrement sur place.

Tableau 4

Ressources humaines : composante appui

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Groupe de la déontologie et de la discipline											
Postes approuvés 2008/09	–	–	1	–	–	–	–	1	1	–	2
Postes de temporaire approuvés ^a 2008/09	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Ensemble des postes approuvés 2008/09	–	–	1	–	1	–	–	2	1	–	3
Déploiement prévu											
Au 1 ^{er} juillet 2008	–	–	1	–	1	–	–	2	–	–	2
Au 31 octobre 2008	–	–	1	–	–	–	–	1	–	–	1
Du 1 ^{er} au 31 janvier 2009	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de la sécurité											
Postes approuvés 2008/09	–	–	1	2	15	1	–	19	4	–	23
Déploiement prévu											
Au 1 ^{er} juillet 2008	–	–	1	1	15	1	–	18	3	–	21
Au 31 octobre 2008	–	–	1	1	15	1	–	18	3	–	21
Du 1 ^{er} au 31 janvier 2009	–	–	1	1	15	1	–	18	3	–	21

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Bureau du Chef de l'appui à la Mission											
Postes approuvés 2008/09	–	1	2	1	7	2	–	13	49	9	71
Déploiement prévu											
Au 1 ^{er} juillet 2008	–	1	2	1	4	2	–	10	34	4	48
Au 31 octobre 2008	–	1	2	1	4	2	–	10	9	4	23
Du 1 ^{er} au 31 janvier 2009	–	1	2	1	4	1	–	9	4	3	16
Services administratifs											
Postes approuvés 2008/09	–	–	5	5	19	3	–	32	37	6	75
Déploiement prévu											
Au 1 ^{er} juillet 2008	–	–	4	5	18	3	–	30	30	7	67
Au 31 octobre 2008	–	–	3	4	16	1	–	24	26	5	55
Du 1 ^{er} au 31 janvier 2009	–	–	3	3	15	1	–	22	24	4	50
Services d'appui intégrés											
Postes approuvés 2008/09	–	–	9	9	43	8	–	69	115	46	230
Déploiement prévu											
Au 1 ^{er} juillet 2008	–	–	6	7	38	5	–	56	115	42	213
Au 31 octobre 2008	–	–	5	5	31	4	–	45	85	29	159
Du 1 ^{er} au 31 janvier 2009	–	–	4	3	30	2	–	39	56	17	112
Total partiel											
Postes approuvés 2008/09	–	1	18	17	84	14	–	134	205	61	401
Postes de temporaire approuvés 2008/09 ^a	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Total, ensemble des postes approuvés 2008/09											
	–	1	18	17	85	14	–	135	206	61	402
Déploiement prévu											
Au 1 ^{er} juillet 2008	–	1	14	14	76	11	–	116	182	53	351
Au 31 octobre 2008	–	1	12	11	66	8	–	98	123	38	259
Du 1 ^{er} au 31 janvier 2009	–	1	10	8	64	5	–	88	87	24	199

^a Imputables sur le crédit prévu à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

17. Les propositions relatives aux effectifs reposent sur l'hypothèse que la liquidation administrative de la Mission bénéficiera de la coopération des gouvernements des deux pays hôtes et tiennent compte de la nécessité de conserver jusqu'au terme du processus, fixé au 31 janvier 2009, du personnel recruté sur le plan international ou national pour s'acquitter de tâches administratives, logistiques et techniques. On a tenu compte également du fait que les activités liées à la

liquidation devront se dérouler simultanément dans deux pays, notamment en Érythrée où se trouvent la plupart des biens de la Mission.

18. Les propositions sont fondées sur le volume de travail exigé par le rappel, l'inspection et l'entretien des éléments de matériel, notamment les véhicules et le matériel informatique et de communication, avant expédition, sortie d'inventaire et cession; l'administration des effectifs au cours de la phase de liquidation, ce qui comprend notamment les formalités de cessation de service ou de réaffectation du personnel international, les conseils en matière d'organisation des carrières, les formalités de cessation de service du personnel recruté sur le plan national et les programmes de formation du personnel national dans l'optique du renforcement des capacités; la réaffectation des locaux à leur usage initial et le transfert de ces locaux et des installations aux autorités compétentes ou à des propriétaires privés; enfin, le démantèlement des camps militaires.

19. On notera que les effectifs proposés dans le tableau 4 ci-dessus supposent un retrait progressif du personnel d'appui conforme aux prévisions relatives au déroulement de la liquidation administrative, qui devrait arriver à son terme le 31 janvier 2009 au plus tard.

20. Pendant la période suivant la fin du rapatriement du personnel militaire et de la majeure partie du personnel des services organiques, soit à partir du 31 octobre 2008, la Mission se consacrera essentiellement aux tâches suivantes : démantèlement et remise en état des camps et des locaux et sites encore occupés par du personnel militaire, y compris le quartier général de la Mission en Érythrée et en Éthiopie, avant leur remise aux autorités concernées ou aux autres propriétaires; cession de tous les éléments d'actif, dont certains seront expédiés à d'autres opérations de maintien de la paix ou stockés temporairement à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), les autres devant être cédés sur place; rapatriement ou réaffectation à d'autres missions de maintien de la paix du personnel recruté sur le plan international et formalités de cessation de service du personnel recruté sur le plan national; enfin, archivage des documents officiels de la Mission.

21. L'équipe chargée de la liquidation administrative sera composée d'un noyau de personnes possédant les compétences administratives, techniques et logistiques nécessaires pour mener à bien la clôture administrative de la Mission et s'acquitter des tâches connexes, telles que la fermeture des bases logistiques, le traitement des factures des fournisseurs et la résiliation des contrats encore valides, le rapprochement et la clôture des comptes bancaires, la clôture des comptes tenus hors Siège et le paiement des traitements et indemnités à verser au personnel pour solde de tout compte.

Groupe de la déontologie et de la discipline

22. Le rapatriement du personnel militaire et de la majeure partie des effectifs des services organiques ayant pris fin le 31 octobre 2008, le spécialiste hors classe de la déontologie et de la discipline (P-5) sera chargé de dissoudre le Groupe, tâche pour laquelle il restera affecté à la Mission jusqu'au 30 novembre 2008.

Section de la sécurité

23. Du 1^{er} juillet 2008 au 31 janvier 2009, la Section disposerait de 21 postes, dont 18 pour des agents recrutés sur le plan international et 3 pour des agents recrutés sur le plan national. En effet, pendant cette période, elle devra continuer d'assurer la protection du personnel civil et des biens de la Mission et de fournir les services de sécurité voulus jusqu'au terme de la liquidation administrative.

Bureau du Chef de l'appui à la Mission

24. Le Bureau du Chef de l'appui à la Mission comprend, outre les collaborateurs directs de son responsable, le Groupe du budget et du contrôle des coûts, la Cellule de formation, le Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies et le Bureau de liaison administrative. Les services administratifs par secteur relèvent directement du Chef de l'appui à la Mission.

25. Pendant la phase de liquidation administrative, soit jusqu'au 31 janvier 2009, le tableau d'effectifs du Bureau comporterait 13 postes pour du personnel recruté sur le plan international (9) ou national (4) et 3 postes provisoires de Volontaires des Nations Unies, soit un total de 16 postes.

26. Les effectifs prévus sont ceux dont le Bureau du Chef de l'appui à la Mission aura besoin pour mener dans l'ensemble de la zone de la Mission les tâches exigées par la liquidation administrative, pendant laquelle il devra aussi poursuivre les programmes de formation du personnel recruté sur le plan national et maintenir l'appui administratif apporté aux Volontaires des Nations Unies. Le personnel du Groupe du budget et du contrôle des coûts devra continuer à suivre les dépenses en coordination avec les responsables des centres de coûts de la Mission et établir le rapport sur l'exécution du budget relatif à la période de liquidation.

Services administratifs

27. Les services administratifs se composent de la Section des finances, de la Section des ressources humaines, de la Section des achats, de la Section des services généraux et du Groupe des services médicaux.

28. Les effectifs du mois de juillet 2008 et des premiers mois de la phase de liquidation, qui a débuté en août, sont ceux qui étaient nécessaires pour appuyer les activités de fond de la Mission jusqu'à leur terme et entreprendre les tâches liées au départ du personnel des services administratifs et organiques, c'est-à-dire les formalités de cessation de service ou de réaffectation du personnel recruté sur le plan international, les formalités de cessation de service du personnel recruté sur le plan national, le traitement des sommes à verser au personnel pour solde de tout compte et la gestion des frais de voyage, qui a entraîné un surcroît de travail du fait du nombre de départs ou de réaffectations.

29. Du 31 octobre 2008 au 31 janvier 2009, les Services administratifs disposeraient de 46 postes occupés par du personnel recruté sur le plan international (22) ou national (24) et de 4 postes provisoires de Volontaire des Nations Unies, soit un total de 50 postes. Les effectifs prévus pour cette période sont justifiés par le volume de travail particulièrement important auquel il faudra faire face : formalités de cessation de service du personnel recruté sur le plan international ou national et de réaffectation du personnel recruté sur le plan international, entretiens de départ et transfert des dossiers individuels; résiliation de tous les baux et autres contrats et

règlement des différends opposant la Mission à des propriétaires ou des fournisseurs; paiement final des membres du personnel et des fournisseurs, examen des comptes débiteurs et créditeurs, règlement des engagements et rapprochement et clôture des comptes tenus hors Siège et des comptes bancaires; traitement des dossiers relatifs aux demandes de remboursement et au contrôle du matériel et sorties d'inventaire.

Services d'appui intégrés

30. Outre le Bureau du Chef, les Services d'appui intégrés comprennent le Centre mixte des opérations logistiques, le Groupe de la gestion des contrats et du contrôle du matériel appartenant aux contingents, la Section des bâtiments et des services techniques, la Section de l'approvisionnement, la Section des transports, la Section du contrôle des mouvements, la Section des transmissions et des services informatiques et la Section des opérations aériennes.

31. Au 31 octobre 2008, le tableau d'effectifs des Services d'appui intégrés prévoyait 130 postes occupés par du personnel recruté sur le plan international (45) ou national (85) et 29 postes provisoires de Volontaire des Nations Unies, soit un total de 159 postes. Ces chiffres tiennent compte du travail supplémentaire entraîné par le démantèlement et la remise en état, avant remise aux propriétaires, des camps, locaux et installations utilisés par les militaires, et par la cession des actifs, qu'il faut expédier à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) où ils seront stockés temporairement, ou céder sur place toutes activités qui supposent de renforcer la planification logistique et la coordination.

32. Du 1^{er} novembre 2008 au 31 janvier 2009, le tableau d'effectifs des Services d'appui intégrés comporterait 95 postes occupés par du personnel recruté sur le plan international (39) ou national (56) et 17 postes provisoires de Volontaire des Nations Unies, soit un total de 112 postes. Il tient compte des services de logisticien et de technicien particulièrement importants qui seront nécessaires pour assurer la coordination et l'exécution des plans de soutien logistique, le démantèlement des camps militaires après le rapatriement des membres des contingents, la dépollution de l'environnement, le démantèlement des infrastructures informatiques et télématiques, la collecte, le transport et la remise en état du matériel, le rappel, l'inspection et la remise en état des véhicules, l'emballage et l'expédition des stocks de fournitures ainsi que du matériel et autres biens durables, enfin la cession sur place des articles dont l'état ne justifie pas le transfert à d'autres missions de maintien de la paix.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses 2007/08 (1)	Montant réparti 2008/09 (2)	Prévisions de dépenses révisées 2008/09 (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	6 665,6	7 216,2	618,4	(6 597,8)	(91,4)
Contingents	39 890,2	34 259,6	4 924,7	(29 334,9)	(85,6)
Police des Nations Unies	—	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Total partiel	46 555,8	41 475,8	5 543,1	(35 932,7)	(86,6)
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	20 778,0	16 295,0	8 205,2	(8 089,8)	(49,6)
Personnel recruté sur le plan national	1 412,7	1 636,3	807,2	(829,1)	(50,7)
Volontaires des Nations Unies	2 356,9	2 069,2	1 148,8	(920,4)	(44,5)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	9,6	119,5	10,3	(109,2)	(91,4)
Total partiel	24 557,2	20 120,0	10 171,5	(9 948,5)	(49,4)
Dépenses opérationnelles					
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	—	—	—	—	—
Voyages	537,9	676,7	227,6	(449,1)	(66,4)
Installations et infrastructures	8 173,0	11 892,3	3 707,8	(8 184,5)	(68,8)
Transports terrestres	1 999,6	2 883,9	651,3	(2 232,6)	(77,4)
Transports aériens	9 219,0	9 070,5	3 969,6	(5 100,9)	(56,2)
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—	—
Transmissions	3 064,4	3 058,1	767,0	(2 291,1)	(74,9)
Informatique	1 528,4	953,5	268,7	(684,8)	(71,8)
Services médicaux	827,9	1 044,4	91,2	(953,2)	(91,3)
Matériel spécial	469,8	501,6	26,0	(465,6)	(94,8)
Fournitures, services et matériel divers	9 152,2	8 690,6	11 592,6	2 902,0	33,4
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
Total partiel	34 972,2	38 771,6	21 301,8	(17 469,8)	(45,1)
Total brut	106 085,2	100 367,4	37 016,4	(63 351,0)	(63,1)
Recettes provenant des contributions du personnel	2 839,2	2 339,8	1 111,4	(1 228,4)	(52,5)
Total net	103 246,0	98 027,6	35 905,0	(62 122,6)	(63,4)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	106 085,2	100 367,4	37 016,4	(63 351,0)	(63,1)

B. Taux de vacance de postes

33. Les prévisions de dépenses pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 tiennent compte des taux de vacance de postes ci-après :

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2007/08</i>	<i>Hypothèse budgétaire 2008/09</i>	<i>Taux projeté 2008/09</i>
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	24,5	15,0	–
Contingents	26,6	20,0	–
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	17,4	35,0	10,0
Personnel recruté sur le plan national	8,8	10,0	–
Volontaires des Nations Unies	9,1	1,0	5,0
Postes de temporaire ^a	100,0	–	–

^a Imputables sur le crédit prévu à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

34. Les taux de vacance de postes prévus pour la période couverte par le budget tiennent compte du taux effectif d'occupation des postes d'agent recruté sur les plans international ou national approuvés ainsi que des taux d'attrition prévus pendant la période de liquidation administrative.

C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

35. Les ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, calculées sur la base des taux de remboursement standard pour le matériel majeur (location avec services) et le soutien logistique autonome, représentent un montant total de 584 700 dollars qui se répartit comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant estimatif</i>
Matériel majeur	
Contingents	370,1
Unités de police constituées	–
Total partiel	370,1

<i>Catégorie de dépenses</i>				<i>Montant estimatif</i>
Soutien logistique autonome				
Installations et infrastructures				113,6
Transmissions				55,4
Services médicaux				19,6
Matériel spécial				26,0
Total partiel				214,6
Total				584,7
<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>	
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission				
Contraintes du milieu	1,10	1 ^{er} juillet 2004	1 ^{er} juillet 2002	
Usage opérationnel intensif	3,80	1 ^{er} juillet 2004	1 ^{er} juillet 2002	
Actes d'hostilité ou abandon forcé	1,90	1 ^{er} juillet 2004	1 ^{er} juillet 2002	
B. Facteurs applicables aux pays d'origine				
Différentiel de transport	0,25-3,50			

D. Formation

36. Le montant estimatif des ressources nécessaires à la formation pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 s'établit comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant estimatif</i>
Consultants	
Consultants en matière de formation	–
Voyages	
Voyages liés à la formation	11,1
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services liés à la formation	19,6
Total	30,7

37. Le nombre de participants aux activités de formation prévu pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, comparé à celui des exercices précédents, se répartit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Militaires</i>		
	<i>Nombre effectif</i>	<i>Nombre initiale-ment prévu</i>	<i>Nombre projeté</i>	<i>Nombre effectif</i>	<i>Nombre initiale-ment prévu</i>	<i>Nombre projeté</i>	<i>Nombre effectif</i>	<i>Nombre initiale-ment prévu</i>	<i>Nombre projeté</i>
	2007/08	2008/09	2008/09	2007/08	2008/09	2008/09	2007/08	2008/09	2008/09
Formation interne	259	299	5	398	414	557	234	105	–
Formation externe ^a	43	31	1	–	–	–	–	–	–
Total	302	330	6	398	414	557	234	105	–

^a Comprend les participants aux activités de formation menées à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et en dehors de la zone de la Mission.

38. Les activités de formation visent à améliorer les compétences fonctionnelles et techniques de 563 fonctionnaires. Les principaux objectifs du programme de formation sont de contribuer au renforcement des capacités des membres du personnel recruté sur le plan national afin d'améliorer leurs possibilités d'emploi après la liquidation administrative de la Mission, et de continuer à offrir des cours de remise à niveau dans des domaines techniques à ceux qui ont été recrutés sur le plan international afin de faciliter leur réaffectation à d'autres missions. Dans le cadre des présentes propositions budgétaires, il est prévu de renforcer la formation des agents recrutés sur le plan national en ce qui concerne l'établissement des notices personnelles, les techniques d'entretien et la création de petites entreprises, afin de les aider à trouver un emploi après l'achèvement de la liquidation administrative de la Mission.

E. Services de détection des mines et de déminage

39. Le montant estimatif des ressources prévues au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 se répartit comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant estimatif</i>
Matériel spécial	
Matériel de détection des mines et de déminage	–
Fournitures, services et matériel divers	
Services de détection des mines et de déminage	1 488,6
Fournitures nécessaires à la détection des mines et au déminage	–
Total	1 488,6

40. Les ressources prévues représentent le coût des activités de déminage humanitaires menées en juillet 2008, et les dépenses associées à la suppression du programme et au transfert du matériel de déminage hors de la zone de la Mission pendant la période de liquidation administrative.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat
- **Facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation
- **Gestion** : variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement)

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	(6 597,8)	(91,4 %)

• **Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission**

41. La variation constatée à cette rubrique s'explique par le fait que le rapatriement de tous les observateurs militaires était terminé au 31 octobre 2008. Les prévisions révisées tiennent compte du rapatriement des 83 observateurs militaires déployés dans la zone de la Mission au 1^{er} juillet 2008, tandis que les montants inscrits au budget initial portaient sur l'effectif de 230 observateurs militaires autorisé pour les 12 mois de l'exercice.

	<i>Variation</i>	
Contingents	(29 334,9)	(85,6 %)

¹ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

42. La variation constatée à cette rubrique s'explique par le rapatriement de tous les membres des contingents le 31 octobre 2008 au plus tard. Les prévisions révisées tiennent compte du rapatriement des 242 militaires encore déployés dans la zone de la Mission au 1^{er} juillet 2008, tandis que les montants inscrits au budget initial portaient sur l'effectif de 1 470 militaires autorisé pour les 12 mois de l'exercice.

43. La diminution des besoins découlant de ce changement est annulée en partie par une augmentation des dépenses prévues au titre du rapatriement du matériel appartenant aux contingents qui se trouvait encore dans la zone de la Mission au 1^{er} juillet 2008.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(8 089,8)	(49,6 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

44. La variation constatée à cette rubrique s'explique par une révision à la baisse des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan international [traitements, contributions du personnel, dépenses communes de personnel, prime de risque et indemnité de subsistance (missions)] due à la réduction progressive de cet effectif découlant de la liquidation administrative de la Mission. Les prévisions révisées couvrent les dépenses à engager du 1^{er} juillet 2008 au 31 janvier 2009 au titre de 142 agents, compte tenu de l'échelonnement de leur rapatriement, tandis que les montants inscrits au budget initial portaient sur un effectif de 176 agents, avec un abattement de 35 % pour délais de recrutement.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(829,1)	(50,7 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

45. La variation constatée à cette rubrique s'explique par une révision à la baisse des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan national (traitements, contributions du personnel, dépenses communes de personnel et prime de risque) du fait de la réduction progressive de cet effectif découlant de la liquidation de la Mission. Les prévisions révisées représentent les dépenses à engager du 1^{er} juillet 2008 au 31 janvier 2009 au titre de 193 agents, compte tenu de l'échelonnement des cessations de service, tandis que le montant inscrit au budget initial portait sur un effectif de 219 agents, avec un abattement de 10 % pour délais de recrutement. Ces prévisions sont fondées sur les barèmes des traitements des agents des services généraux recrutés sur le plan national (G-4, échelon 6) en vigueur depuis le 1^{er} mars 2008 pour les agents recrutés en Érythrée et depuis le 1^{er} janvier 2008 pour les agents recrutés en Éthiopie.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	(920,4)	(44,5 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

46. La révision à la baisse des dépenses prévues au titre des Volontaires des Nations Unies s'explique par la contraction de leurs effectifs consécutive à l'achèvement du mandat de la MINUEE et à sa liquidation administrative. Les prévisions révisées couvrent les dépenses à engager du 1^{er} juillet 2008 au 31 janvier 2009 au titre de 60 Volontaires des Nations Unies, compte tenu de l'échelonnement de leur rapatriement, tandis que le montant inscrit au budget initial portait sur un effectif de 68 Volontaires, avec un abattement de 10 % pour délais de recrutement.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(109,2)	(91,4 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

47. La variation constatée à cette rubrique tient compte des dépenses effectives concernant un poste d'assistant administratif du Groupe de la déontologie et de la discipline, dont le titulaire avait été rapatrié au 31 juillet 2008.

	<i>Variation</i>	
Voyages	(449,1)	(66,4 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

48. La révision à la baisse des dépenses prévues au titre des voyages s'explique par l'achèvement du mandat de la Mission, dont toutes les activités de fond avaient pris fin le 31 octobre 2008, ainsi que par la réduction des déplacements associés à des programmes de formation organisés en dehors de la zone de la Mission.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	(8 184,5)	(68,8 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

49. La variation constatée à cette rubrique s'explique avant tout par le fait que la consommation de carburant pour les groupes électrogènes devrait être plus faible que prévu, et par la révision à la baisse des sommes à rembourser au titre du soutien autonome aux pays ayant fourni des contingents, ceux-ci ayant tous été rapatriés au 31 octobre 2008, des dépenses relatives aux services de sécurité assurés à titre onéreux et des frais de location et d'entretien des locaux qui sont progressivement restitués aux autorités ou aux propriétaires privés concernés.

50. Un crédit est demandé pour financer l'entretien des locaux sur 21 sites répartis dans la zone de la Mission, ainsi que la remise en état et le nettoyage avant restitution aux autorités ou aux propriétaires privés concernés de 31 bâtiments et terrains situés dans cette zone.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(2 232,6)	(77,4 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

51. La variation constatée à cette rubrique s'explique par une réduction des dépenses afférentes à la consommation de gazole et aux pièces de rechange, annulée en partie par une augmentation des frais de location des engins lourds du génie (2 bouteurs et 2 chargeuses) et des 8 poids lourds nécessaires pour le démantèlement de camps militaires et leur remise en état et la destruction de biens sortis de l'inventaire.

52. Le crédit prévu couvrirait les frais d'exploitation et d'entretien de 274 véhicules, dont 6 véhicules blindés et remorques, répartis sur 4 sites.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	(5 100,9)	(56,2 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

53. La variation constatée à cette rubrique s'explique essentiellement par une réduction des dépenses prévues au titre de la location et de l'exploitation de 2 avions et 3 hélicoptères, du fait que le nombre d'heures de vol prévu pour la période allant du 1^{er} juillet 2008 au 31 janvier 2009 sera inférieur à l'hypothèse retenue pour un exercice complet de 12 mois dans le budget initial de 2008/09.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	(2 291,1)	(74,9 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

54. La variation constatée à cette rubrique s'explique par la révision à la baisse des sommes à rembourser au titre du soutien autonome aux pays ayant fourni des contingents, ceux-ci ayant tous été rapatriés au 31 octobre 2008, ainsi que des dépenses relatives aux communications par réseaux commerciaux, aux pièces de rechange pour le matériel de transmission et aux services d'appui à l'information et à la communication, du fait de l'achèvement du mandat de la Mission et de sa liquidation administrative.

55. Le crédit demandé représente les frais d'exploitation et de maintenance d'un réseau de communication par satellite comprenant : a) 1 station centrale et 16 microterminaux VSAT; b) 12 centraux téléphoniques et 7 terminaux de liaison hertzienne; c) 1 réseau radio constitué de 206 postes radio mobiles VHF équipant

des véhicules, 14 postes radio fixes VHF, 19 postes radio fixes HF, 224 radios portatives VHF, 12 répéteurs VHF et 10 systèmes de radio numérique à bande étroite permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de vidéoconférence et de transmission de données sur 18 sites.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(684,8)	(71,8 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

56. La variation constatée à cette rubrique s'explique par une réduction des dépenses prévues au titre des services, licences et redevances informatiques et des pièces de rechange du fait de l'achèvement du mandat de la Mission et de sa liquidation.

57. Le crédit prévu a pour objet de financer : a) la maintenance de 47 serveurs, 342 ordinateurs de bureau, 109 ordinateurs portables, 126 imprimantes et 50 expéditeurs numériques répartis sur 18 sites; b) l'exploitation et la maintenance d'un système de continuité des opérations et de reprise après sinistre comprenant 3 serveurs et 4 disques externes d'une capacité de 1 téraoctet répartis sur 2 sites; c) la maintenance de réseaux locaux et de réseaux longue portée et la prestation de services d'assistance à leurs 488 usagers répartis sur 18 sites.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	(953,2)	(91,3 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

58. La variation constatée à cette rubrique s'explique par une révision à la baisse des sommes à rembourser au titre du soutien autonome aux pays ayant fourni des contingents, ceux-ci ayant tous été rapatriés au 31 octobre 2008, ainsi que des dépenses prévues au titre des fournitures et services médicaux, les besoins étant moindres du fait de l'achèvement du mandat de la Mission et de sa liquidation.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	(475,6)	(94,8 %)

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

59. La variation constatée à cette rubrique s'explique par la révision à la baisse des sommes à rembourser au titre du soutien autonome aux pays ayant fourni des contingents, ceux-ci ayant tous été rapatriés au 31 octobre 2008.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	2 902,0	33,4 %

• Mandat : achèvement du mandat de la MINUEE puis liquidation administrative de la Mission

60. La variation constatée à cette rubrique s'explique avant tout par l'augmentation des dépenses prévues au titre du transport à la Base de soutien logistique des Nations Unies, à Brindisi, de matériel appartenant à l'ONU, en vue de son utilisation future (les frais de transport du matériel transféré à d'autres missions de maintien de la paix étant pris en charge par celles-ci), et de l'achat de 110 conteneurs maritimes destinés au transport de matériel, et par une réduction des dépenses prévues au titre des services de détection de mines et de déminage, du fait de l'achèvement du mandat de la Mission et de sa liquidation administrative.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

61. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Mission consistent à :

a) Ramener à 37 016 400 dollars le montant du crédit de 100 360 400 dollars qu'elle a ouvert dans sa résolution 62/259 pour financer le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009;

b) Ramener de 2 339 800 dollars à 1 111 400 dollars le montant des recettes provenant des contributions du personnel qu'elle a approuvé dans sa résolution 62/259 sur le financement de la Mission pendant l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009;

c) Mettre en recouvrement un montant additionnel de 28 265 567 dollars pour financer la Mission pendant la phase de liquidation administrative, du 1^{er} août 2008 au 31 juillet 2009, compte tenu du montant de 8 750 833 dollars déjà mis en recouvrement auprès des États Membres, conformément à sa résolution 62/259, pour financer les dépenses de fonctionnement du 1^{er} au 31 juillet 2008.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions prises et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/276 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée, et à celles du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU

A. Assemblée générale

(Résolution 61/276)

Demande/recommandation

Mesures prises

Section II : établissement et présentation des budgets

Faire figurer à l'avenir dans les projets de budget et les rapports sur l'exécution des budgets des éléments d'information sur les décisions de gestion les plus importantes concernant le budget de la mission et son exécution, notamment celles relatives aux dépenses opérationnelles (par. 2)

Disposition appliquée dans le présent budget révisé

Les améliorations de la gestion et les gains d'efficacité recherchés, ainsi que les stratégies qui seront suivies à cet effet, doivent être indiqués dans les projets de budget (par. 4).

Le présent budget révisé donne des informations de cette nature au sujet de la liquidation administrative de la Mission.

Continuer à affiner les hypothèses budgétaires et les prévisions de dépenses et faire rapport à l'Assemblée générale sur la question à la deuxième partie de la reprise de sa soixante-deuxième session (par. 5)

Les hypothèses retenues pour estimer les besoins sont indiquées à la section I.B.

Exercer un contrôle plus efficace sur les engagements compte tenu de l'augmentation notable des annulations d'engagements d'exercices antérieurs (par. 6)

La MINUEE continue d'examiner chaque mois, de manière systématique, tous les engagements non réglés avec les responsables des centres de coûts et les agents certificateurs afin de s'assurer que seuls les engagements valables restent comptabilisés. En outre, les responsables des centres de coûts continuent de présenter un rapport mensuel sur l'état de validité de chaque élément à la Section des finances qui assure un suivi en continu. Depuis le début de la phase de liquidation, la Mission suit d'encore plus près les engagements qu'elle s'efforce de régler dans les meilleurs délais.

Section III : budgétisation axée sur les résultats

Prendre pleinement en compte les aspects opérationnels, logistiques et financiers au stade de la préparation des opérations de maintien de la paix en établissant une corrélation entre la budgétisation axée sur les résultats et les plans d'exécution du mandat des opérations (par. 2)

Le mandat de la Mission ayant pris fin le 31 juillet 2008, le budget révisé porte uniquement sur la composante appui.

Section VII : dotation en effectifs, recrutement et taux de vacance de postes

Recourir plus largement à du personnel recruté sur le plan national, s'il y a lieu, en tenant compte des besoins de la mission et de son mandat (par. 3)

Pendant la phase de liquidation administrative, la Mission aura largement recours à du personnel recruté sur le plan national pour pouvoir respecter la date-butoir du 31 janvier 2009.

Veiller à ce que les postes vacants soient pourvus rapidement (par. 4)

Le mandat de la Mission ayant pris fin le 31 juillet 2008, les propositions relatives aux effectifs montrent les réductions opérées ou prévues par rapport au nombre de postes occupés au 30 juin. Après février 2008, la Mission a réduit les recrutements en raison des restrictions imposées à ses opérations en Érythrée et du transfert hors du pays de membres du personnel militaire pendant l'exercice 2007/08.

Examiner régulièrement la dotation en effectifs des missions, compte tenu en particulier de leur mandat et de leur concept d'opérations, et tenir compte des résultats de cet examen dans ses projets de budget, notamment en justifiant dûment toute création de poste proposée (par. 5)

Les propositions relatives aux effectifs sont justifiées par les besoins en personnel pendant la phase de liquidation administrative.

Section IX : formation

Proposer des activités de perfectionnement professionnel au personnel recruté sur le plan national, et les faire participer à tous les programmes de formation pouvant les intéresser (par. 2)

Il est prévu d'intensifier les activités de formation du personnel recruté sur le plan national en organisant des programmes axés sur l'établissement des notices personnelles, les entretiens d'embauche et la création de petites entreprises, afin d'aider les membres de ce personnel à trouver plus facilement un emploi au terme de la liquidation administrative de la Mission.

Section XIII : transports aériens

Lorsqu'elles examinent leurs besoins en matière de transports, les missions doivent prendre en considération des moyens qui soient efficaces, d'un bon rapport coût-efficacité, adaptés aux besoins opérationnels et de nature à garantir la sécurité du personnel, et tenir pleinement

Le projet de budget révisé tient compte des besoins en transport aérien pendant la phase de liquidation administrative.

compte du mandat, de la complexité, des particularités et des conditions opérationnelles qui leur sont propres (par. 4).

Section XVIII : projets à effet rapide

L'exécution des projets à effet rapide doit nécessiter des frais généraux très faibles, voire nuls, afin que la plus grande partie possible des fonds disponibles profite directement à la population locale (par. 5). Sans objet

Le financement de projets à effet rapide pendant la troisième année d'une mission ou plus tard peut être demandé lorsque des activités de renforcement de la confiance s'imposent, auquel cas il devra être procédé à une évaluation des besoins (par. 6). Sans objet

La coordination avec les partenaires humanitaires et de développement doit viser à éviter les chevauchements d'activités sur le terrain (par. 7). Sans objet

Les crédits ouverts aux missions pour les projets à effet rapide ne doivent pas servir à financer des activités humanitaires ou de développement dont s'occupent déjà des organismes des Nations Unies ou d'autres organisations internationales (par. 8). Sans objet

Section XX : coordination régionale

Élaborer et mettre en œuvre des plans de coordination régionale alignés sur les objectifs des missions, en gardant à l'esprit le mandat de chaque mission (par. 2). Sans objet

Section XXI : partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées

Définir clairement, dans les projets de budget des missions de maintien de la paix intégrées complexes, le rôle des missions intégrées et leurs responsabilités vis-à-vis de leurs partenaires, ainsi que les stratégies utilisées pour améliorer la coordination et la collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies afin d'obtenir de meilleurs résultats au niveau des composantes concernées (par. 2). Sans objet

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/62/781/Add.17)

Demande/recommandation

Mesures prises

Le Comité consultatif veut espérer que les [8] demandes d'indemnisation [pour cause de décès ou d'invalidité] en attente seront réglées rapidement (par. 8).

S'agissant du remboursement des dépenses afférentes aux contingents et au matériel provisoirement transférés, le Secrétariat tenait des consultations pour déterminer jusqu'où allaient les obligations juridiques de l'Organisation à cet égard. Le Comité consultatif compte que la question sera réglée pour que les montants devant être remboursés aux États Membres puissent l'être dans les meilleurs délais (par. 19).

Le Comité consultatif note que les rations distribuées aux contingents continuent d'être expédiées par voie aérienne depuis la principale base de soutien logistique de la MINUEE, située à Asmara. Il a été informé que la Mission avait récemment abordé avec le fournisseur des rations la question de l'établissement d'une base de distribution en Éthiopie. Toutefois, le fournisseur avait manifesté peu d'enthousiasme étant donné le faible volume et l'incertitude quant à l'avenir de la Mission. Les frais et la charge de travail de la Mission s'en sont trouvés accrus, les rations auparavant livrées par camion en Érythrée devant désormais être amenées par avion jusque dans le nord de l'Éthiopie (via Addis-Abeba) pour être distribuées aux contingents. Le Comité consultatif engage la Mission à continuer de chercher des moyens de fournir les rations à temps et économiquement (par. 24).

À sa demande, le Comité consultatif a été informé que la Mission avait du matériel de génie qui s'était déprécié mais fonctionnait encore, et qu'il ne serait pas économiquement rationnel de transférer à une autre mission ou de renvoyer à la Base de soutien logistique de

Sur les 8 demandes d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité, 1 a fait l'objet d'un règlement et 6 ont été classées; 2 nouvelles demandes ayant été présentées, il restait 3 demandes en suspens au 31 octobre 2008.

À la suite d'un échange de lettres entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité (S/2008/368 du 5 juin 2008 et S/2008/427 du 30 juin 2008), le personnel militaire provisoirement transféré a été considéré comme rapatrié avec effet au 5 juin 2008. Les sommes à rembourser aux pays ayant fourni les contingents concernés ont été versées le 29 septembre 2008.

La livraison de rations en Éthiopie a pris fin lorsqu'en 2007/08 des contingents déployés en Érythrée ont été transférés dans leur pays d'origine; par la suite et jusqu'au 31 octobre 2008, date marquant la fin du rapatriement des contingents, la Mission s'est approvisionnée auprès de fournisseurs éthiopiens.

Son mandat ayant pris fin le 31 juillet 2008, la MINUEE n'entretient plus que le matériel qu'elle utilise. Elle a établi un plan de cession de ses biens qu'elle suit depuis qu'a commencé la phase de liquidation.

*Demande/recommandation**Mesures prises*

Brindisi. Le Comité consultatif note que la Mission continue d'entretenir et d'utiliser ce matériel. Il souligne, à ce propos, qu'il ne faut pas que soient engagées pour l'entretien du matériel vétuste ou obsolète des dépenses supérieures à ce que coûterait le remplacement de ce matériel. Le Comité a également été informé qu'il y avait en Érythrée un grand nombre de véhicules dont la durée d'utilisation était dépassée et que les autorités locales n'avaient pas autorisé la Mission à céder ou à vendre sur place. Le Comité consultatif compte que la Mission établira un plan d'écoulement de ses avoirs et le lui présentera dans le prochain projet de budget (par. 25 et 26).

C. Comité des commissaires aux comptes

(A/62/5 (vol. II), chap. II)

*Demande/recommandation**Mesures prises*

À la MINUEE, 14 documents d'engagement de dépenses, pour un montant total de 550 000 dollars, ne comportaient pas de désignation de bénéficiaires et, par conséquent, on n'avait pu établir quelles étaient les parties dont les services avaient été retenus. Le Comité recommande que [...] la MINUEE respecte [...] strictement la disposition énoncée dans la règle de gestion financière 105.9 en ce qui concerne les engagements non réglés et améliore[nt] [ses] procédures de contrôle interne (par. 43 b) et 44).

À titre de solution de rechange, [la Mission] envisageait de transférer des articles à d'autres missions ou à la Base de soutien logistique des Nations Unies. Le Comité recommande à l'Administration d'accélérer le processus d'évaluation des biens durables dans toutes les missions afin de déterminer des quantités réalistes pour le niveau des stocks et de prendre des mesures appropriées pour transférer les biens excédentaires à d'autres missions qui pourraient en avoir besoin ou à la Base de soutien logistique des Nations Unies, ou s'en défaire (par. 120 et 123)

La MINUEE applique rigoureusement la règle de gestion financière 105.9 de l'ONU. Elle a mis en place un dispositif de contrôle interne consistant à vérifier avant règlement que les factures se rapportant à des engagements de dépenses divers ont été certifiées par les responsables des centres de coûts concernés.

Les stocks de biens durables de la MINUK comprennent 16 400 articles. Il est prévu d'en transférer un quart environ à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et à la Mission des Nations Unies au Soudan. Les termes de la proposition relative à leur transport ont été arrêtés le 3 novembre 2008 et on a programmé l'expédition de telle sorte qu'elle soit effectuée avant le 31 juillet 2009.

Il est envisagé de donner plus de 300 articles au Gouvernement éthiopien, sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale. Quelque 800 articles ont été demandés par des institutions, fonds ou programmes des Nations Unies

*Demande/recommandation**Mesures prises*

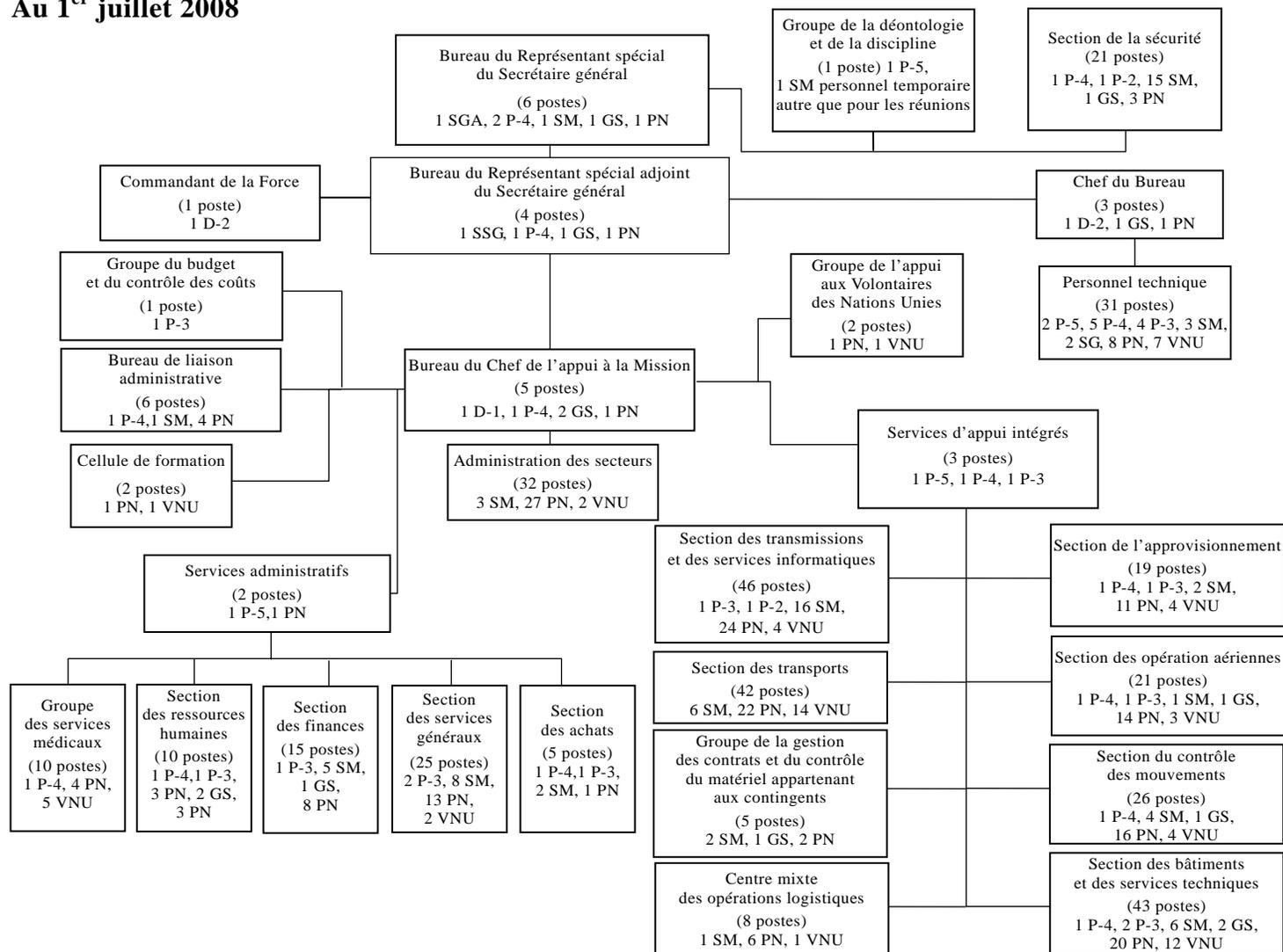
présents en Érythrée ou en Éthiopie; leurs requêtes sont en cours d'examen.

À la demande de l'Union africaine, il est envisagé également de donner environ 2 000 articles à la Mission de l'Union africaine en Somalie, sous réserve là encore de l'accord de l'Assemblée générale.

Il reste des quantités importantes de matériel dans la zone de sécurité temporaire. Le Gouvernement érythréen ayant demandé à l'ONU de retirer du pays tout le matériel lui appartenant, la Mission a passé des contrats avec des entreprises pour que le matériel se trouvant dans la zone de sécurité temporaire et à Asmara, la capitale de l'Érythrée, soit expédié à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

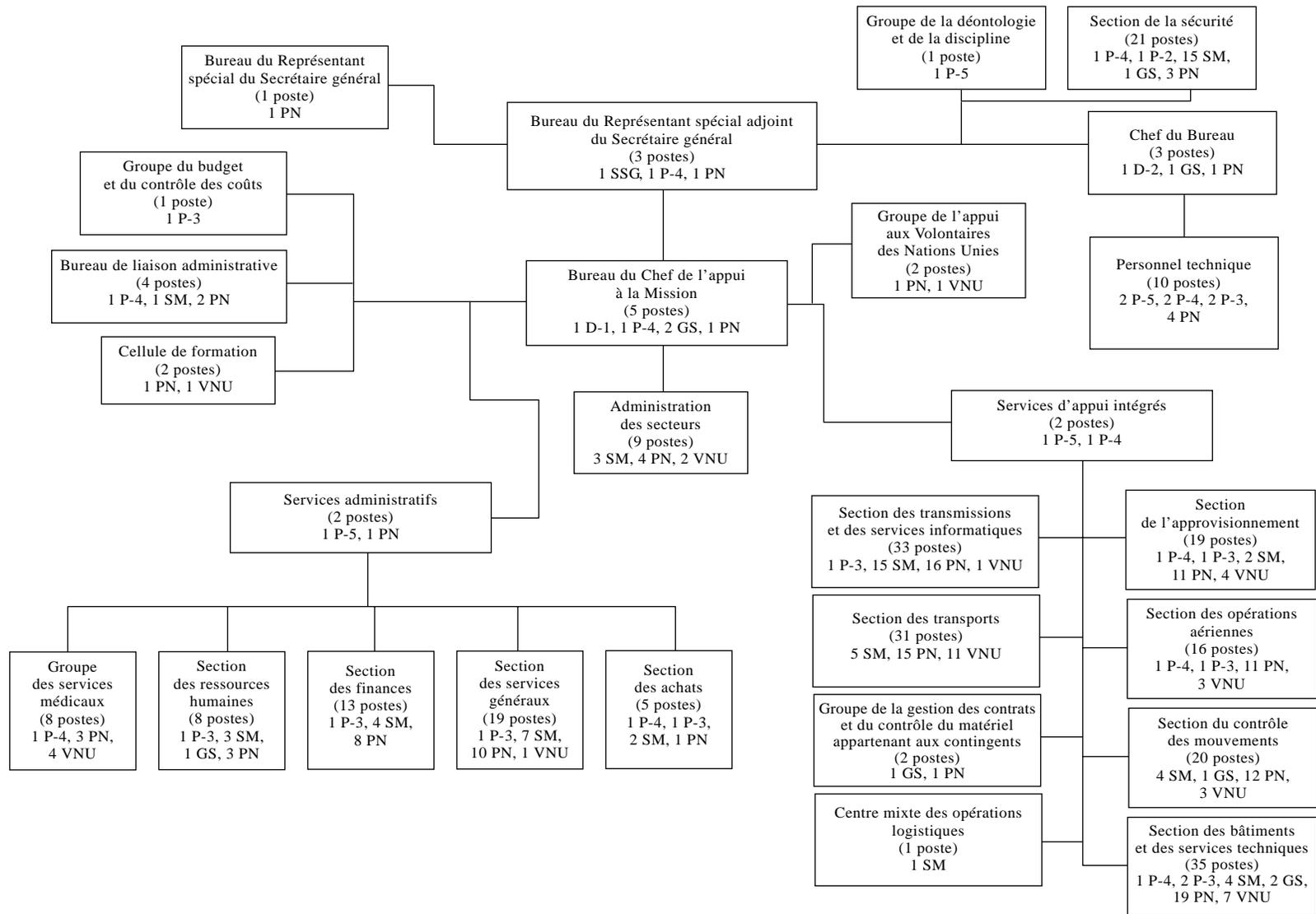
Annexe

Organigrammes

A. Au 1^{er} juillet 2008

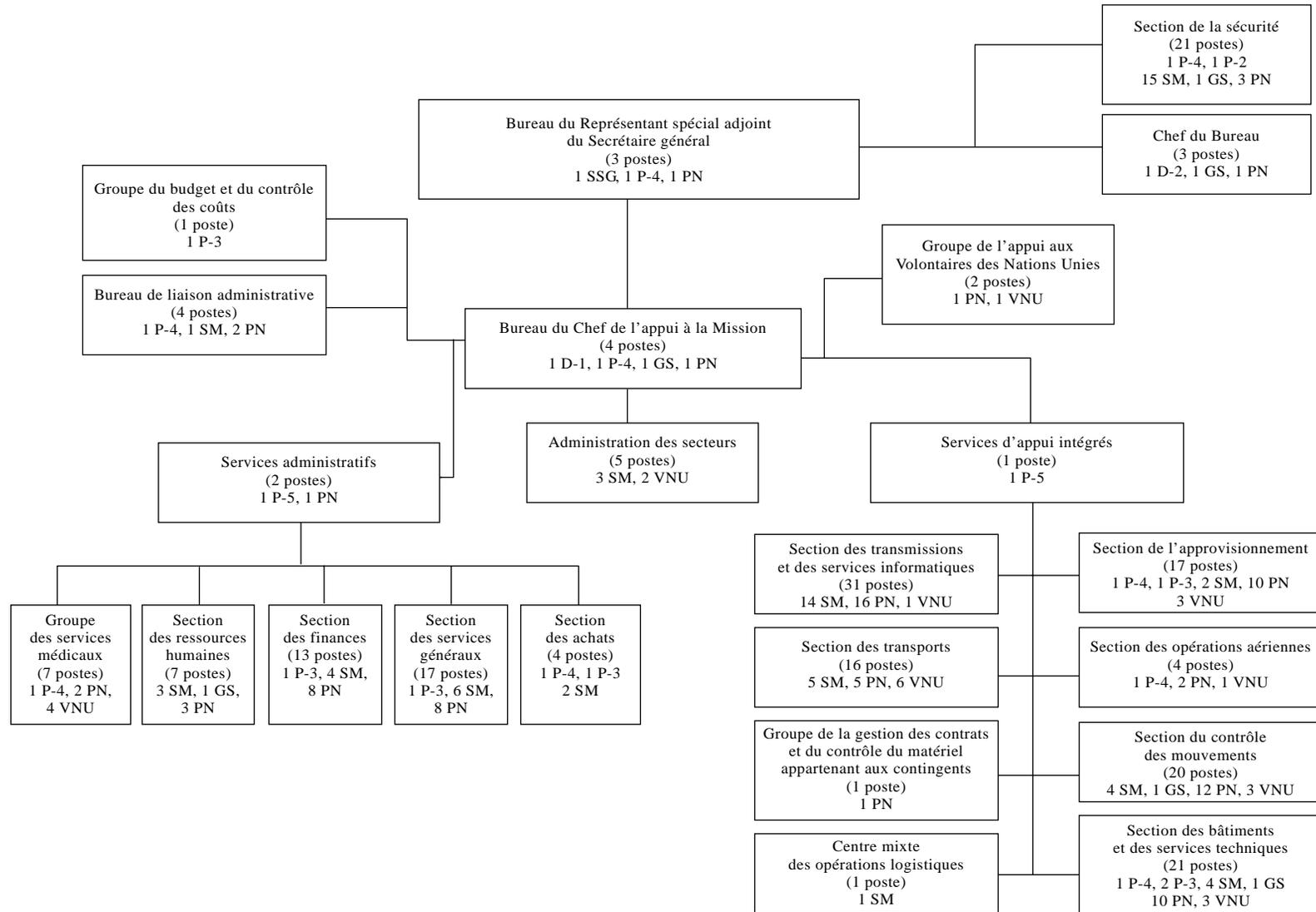
Abréviations : SGA : Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; P = administrateur; SM = agent du Service mobile; GS = agent des services généraux; PN = personnel recruté sur le plan national; VNU = Volontaires des Nations Unies.

B. Au 31 octobre 2008



Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; P = administrateur; SM = agent du Service mobile; GS = agent des services généraux; PN = personnel recruté sur le plan national; VNU = Volontaires des Nations Unies.

C. Au 1^{er} janvier 2009



Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; P = administrateur; SM = agent du Service mobile; GS = agent des services généraux; PN = personnel recruté sur le plan national; VNU = Volontaires des Nations Unies.